Les *Prolétaires* ont été exclus pour avoir commis le délit séditieux de crier : Vive la République sociale !

En revanche, une société dont nous ne donnons pas le nom par mesure de prudence, s'est permise de chanter l'*Internationale* pendant le défilé. Cette société-là nous la félicitons.

Enfin, le défilé terminé, les commissaires et les agents de police font circuler la foule considérable qui se trouvait autour des *Prolétaires*. Cette société que l'on ne manquera pas de désigner comme un groupe de l'*Union de Lille* ou comme le Parti ouvrier lui-même, alors que nous pouvons certifier que cette société de jeu, quoique socialiste, n'a rien à voir avec l'une ou avec l'autre des organisations ouvrières et démocratiques, cette société, disons-nous, fut forcée de prendre sa route par le boulevard Louis XIV, la rue Saint-Sauveur d'où un groupe de sociétés d'archers rencontre nos amis les *Prolétaires*, et les applaudissent.

Rue de Fives, ils sont venus au *Réveil* apporter leur témoignage de sympathie à l'organe qui défend la cause du prolétariat.

Les *Prolétaires* se dirigent place de la Gare, Grand'Place, les rues de Paris et de Béthune jusqu'à la Préfecture.

La société se rend ensuite à l'estaminet de l'*Union de Lille*.

Là, notre ami Ghesquière se fait l'interprète de la société en félicitant les organisateurs et les tambours et clairons de leur dévouement. Il termine en espérant que, plus tard, quand il le faudra, clairons et tambours socialistes, sonneront la diane aux prolétaires pour leur donner l'énergie nécessaire de monter à l'assaut des citadelles bourgeoises pour implanter sur leurs ruines la République sociale.

La gaffe municipale a été profitable à la cause socialiste.

INAUGURATION DE LA PORTE DE PARIS

A neuf heures et demie, le cortège officiel se forme à la Préfecture.

Des voitures attendent le ministre, le Préfet et leur suite.

Les étudiants lillois, français et étrangers, drapeaux déployés, jettent une note très pittoresque dans ce cortège officiel.

Tous les enfants des écoles communales, garçonnets et fillettes, forment la haie de la Préfecture au boulevard des Ecoles.

Les gendarmes, sous le commandement du capitaine Bagard, superbes, et d'une correction digne d'éloges, escortent le défilé des voitures.

En face de la Porte de Paris, admirable vraiment, par ce beau soleil, se trouve l'estrade officielle sur laquelle prennent place le Ministre, le Préfet, le Maire, les autorités municipales, et tous les personnages de marque ; il s'y trouve même un académicien avec l'épée et l'habit aux palmes vertes, M. Gaston Boissier.

A gauche de la Porte s'élève une seconde estrade où se placent les délégations des étudiants.

Il est dix heures; une foule énorme se presse autour de la Porte, maintenue par des brigades d'agents et de gendarmes. A droite se trouve la musique des Pompiers, à gauche celle des Canonniers sédentaires.

De nombreux faisceaux de drapeaux, supportés par des mâts vénitiens, clapotent joyeusement. Le coup d'œil est magnifique.

Un groupe d'enfants massé en face de l'estrade ministérielle, chante une cantate que MM. Oscar Petit et J. Lefebvre ont composée pour la circonstance.

Resplendissant monument de gloire
Et de souvenirs triomphants,
Des aïeux tu redis l'histoire
Qui rends fiers leurs petits enfants.

La musique en est jolie, et le chœur, souligné par la musique des pompiers est applaudi par toute la foule.

Alors commence le défilé des écoles municipales. Ce sont d'abord les filles qui passent, sous la poterne, marquant le pas, aux sons d'entraînants pas redoublé joués successivement par la musique des Pompiers et celle des Canonniers ; puis les garçons. Tous ces petits enfants passent fièrement par groupes, précédés d'un des leurs portant une bannière tricolore.

Ce défilé est très long. A différentes reprises les étudiants acclament les tout petits, et battent des bans vigoureux en leur honneur.

Mais voici le tambour major des Hurlus qui s'avance ; il précède immédiatement le groupe de Jeanne-Maillotte et les deux géants de Lille : Lydéric et Phinaert.

Lydéric est présenté au ministre qui semble un peu étonné devant ce puissant seigneur d'un autre âge. Mais son étonnement n'est pas à la hauteur de celui des chevaux de la gendarmerie qui, à l'aspect de ce géant, s'effarent et se cabrent.

Les nombreuses sociétés de la ville défilent ensuite.

Elles sont toutes remarquables et vraiment typiques.

Les énumérer serait trop long, nous avons d'ailleurs déjà donné leurs noms, et l'ordre dans lequel elles devaient défiler.

Il est 11 heures 1/2 lorsque la dernière société passe sous la porte.

La revue est terminée. M. Bureau, l'artiste graveur, en profite pour offrir au ministre une magnifique médaille en vieil argent représentant la porte de Paris,

A l'Ecole supérieure

Le Ministre et sa suite se rendent alors à l'école supérieure des filles du boulevard Victor-Hugo, où les attende une charmante réception.

Dans une salle très bien décorée sont rangées près de deux cents petites filles en robes de fête.

Après une allocution de la directrice et du ministre, les petites chantent à merveille un morceau de circonstance, et l'une d'elles offre à M. Lebon, une magnifique corbeille de fleurs.

Aux cantines scolaires de Saint-Sauveur

M. Moy, doyen de la Faculté des Lettres, présente au ministre les cantines scolaires de Saint-Sauveur.

Un grand nombre de petits garçons sont placés en face de leur dîner — dîner extraordinaire, avec vin et tartelettes. Ils ouvrent de très grands yeux lorsque M. Moy leur demande de se souvenir de ces trois mots : « Bonté, Patrie, République ».

Cette visite terminée, le cortège retourne à la Préfecture.

SÉANCE SOLENNELLE D'INAUGURATION
DES FACULTÉS

A trois heures et demie, la foule se massait devant la Préfecture pour assister à la sortie du ministre, des personnages officiels et des professeurs se rendant en corps à l'Hippodrome pour assister à la séance solennelle d'inauguration des Facultés.

En tête du cortège chevauchait un piquet de gendarmes suivis des étudiants avec leurs bannières. Derrière venait le ministre, escorté du préfet, des généraux et des personnages officiels. Puis marchaient les professeurs-délégués, portant le costume de leurs universités respectives, puis enfin les professeurs des Facultés de Lille, en robes.

L'Hippodrome avait été superbement décoré. D'immenses oriflammes tricolores formaient un dôme au-dessus de la salle.

A chaque colonne étaient placés des faisceaux de drapeaux français et étrangers.

L'entrée des stalles, tendue de velours rouge était transformée en une véritable serre.

A l'arrivée du cortège la salle était déjà noire de monde. La musique du 43e de ligne joue la *Marseillaise* et le chant des Étudiants.

Le ministre, le recteur de l'Université de Lille, et M. Géry-Legrand, maire, suivis des académiciens, membres de l'Institut et de tous les personnages universitaires prennent place sur l'estrade au fond de laquelle sont massées les bannières des Universités. Le préfet et les généraux sont au pied de l'estrade.

A quatre heures, le ministre déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Bayet, recteur de l'Université de Lille.

Discours de M. Bayet

Nous aurions voulu, dit-il, vous recevoir, messieurs, pour inaugurer nos Facultés dans une salle universitaire, mais aucune n'étrit assez vaste. D'ailleurs, cet Hippodrome appartient un peu à l'histoire universitaire de Lille.

Il remercie ensuite le ministre du commerce d'être venu présider à cette fête et exprime ses regrets que M. Poincaré, grand-maître de l'Université, n'y assiste pas.

Vous représentez, Monsieur le Ministre, le gouvernement de la République auquel nous sommes profondément attaché (Applaudissements).

Je suis, dit M. Bayet, aussi très touché de l'empressement avec lequel les corps savants, les universités françaises et étrangères ont répondu à notre invitation, ces universités en de telles circonstances se donnent la main au dessus des frontières, car elles enseignent la solidarité à ceux qui poursuivent un même but, par une même voie, la science. En dépit des différents idiomes nous parlons tous la même langue morale (Applaudissements).

M. Bayet rappelle que le premier doyen de la Faculté des sciences de Lille a été M. Pasteur, et au nom de tous il lui adresse un hommage de respect et d'admiration. Il remercie ensuite la Municipalité lilloise de ce qu'elle a fait pour l'Université.

Puis il fait l'histoire des Facultés du Nord. En terminant il insiste auprès du gouvernement pour que les Facultés de Lille soient bientôt reconnues : Université du Nord.

Des applaudissements et des bans nourris accueillent la fin du discours du recteur puis la musique joue l'hymne autrichien et la Brabançonne que tout le monde écoute debout.

M. Géry-Legrand remercie ensuite en quelques mots M. Bayet des félicitations qu'il a adressées à la municipalité lilloise.

Discours du ministre

M. Lebon, ministre du commerce, après avoir à son tour adressé des remerciements au maire et au recteur, excuse M. Poincarré, empêché et lit le discours que ce dernier avait préparé.

Puis dans une courte allocution en son nom personnel il remercie le recteur d'avoir dans son discours d'hier, rappelé que lui-même faisait partie du corps enseignant, qu'il a quitté pour entrer au ministère et où il retournera le jour où le vent de la politique l'aura arraché d'où il est.

On applaudit et la musique joue les hymnes danois et suisse.

Remise des décorations

Lorsque les applaudissements ont cessé, le ministre remet à M. Gosselet, doyen de la Faculté des sciences, la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et la croix de chevalier à M. Cons, assesseur du doyen de la Faculté des lettres. Il distribue ensuite six croix d'officiers d'instruction publique et d'académie aux universitaires dont nous avons cité les noms dans notre numéro d'hier.

La distribution terminée la musique joue le *God save the queen* et le chant national italien.

La lecture des adresses

Puis commence le défilé des délégués des Universités étrangères et françaises qui, chacun leur tour lisent au recteur de l'Université du Nord une adresse de félicitation.

Successivement parlent, MM. Bulot, de Bruxelles, Frederick, de Liège, les professeurs d'Oxford, de Glascow, M. Vanabel, de Groningue (Hollande), le délégué de Budapest, M. Lontchiski de Kiew (Russie) les professeurs de Toronto (Canada), d'Itaca (Etats-Unis, d'Uyssal (Suède), de Christiania (Norwège), de Genève, de Lauzanne (Suisse), M. Raoul Pictet pour Zurich, Neuchatel et Frébomy, enfin les professeurs de Paris, de Lyon et de Nancy. M. Bayet, répond à chacun d'eux par quelques paroles aimables et chaque fois la musique exécute l'hymne national de la patrie des délégués.

Enfin M. Bayet, annonce qu'il a reçu de toutes les Universités du monde des télégrammes de félicitations dont il regrette, le temps lui manquant, de ne pouvoir donner lecture.

A six heures, le ministre levait la séance et la salle s'est vidée lentement tandis que la musique du 43e jouait la *Marseillaise*.

Le banquet du Palais-Rameau

Le Palais-Rameau, très bien décoré, était transformé en salle de restaurant, immense caravansérail, où se pressait une foule de 1,200 personnes.

Ministre, académicien, députés, sénateurs, préfet, conseillers généraux et municipaux, professeurs, étudiants, fonctionnaires de tous ordres, ronds de cuir, personnages quelconques qu'on s'étonne de trouver là, qui n'ont à aucun titre le droit de s'y trouver, mais qui n'y sont pas moins, c'est un pêle-mêle, une macédoine vraiment peu ordinaire.

A neuf heures, le maire de Lille arrive ; il essaye de placer un discours, que les étudiants, très excités, ne veulent pas écouter ; on entend vaguement quelques mots... Lille... République... foi en l'avenir...

Le préfet prend à son tour la parole, vainement d'ailleurs : il est impossible de rien entendre ; les étudiants montés sur les tables font un tel vacarme et semblent si peu respectueux des autorités que le maire et Rajat se précipitent vers eux, furieux, mais impuissants à rétablir l'ordre

Pas plus que le Préfet, le ministre ne peut se faire entendre. Seules les personnes de son entourage parviennent à saisir quelques bribes, quelques mots sonores.

Tout cela n'empêche pas qu'après chaque discours, l'orchestre des Concerts-Vauban, ne joue une Marseillaise des plus entraînantes.

Vers 10 heures, le tumulte est à son comble, les autorités plus ou moins officielles restent seules, dans le vaste hall, avec leur désespoir.

La Fête du Denier

La fête du Denier des Ecoles laïques a obtenu un succès sans précédent.

L'Esplanade de la citadelle présentait un aspect vraiment féérique. Partout des décorations, des trophées de drapeaux, des verres aux mille couleurs, des lanternes vénitiennes, des ballons multicolores.

Sur le canal se balançaient lentement de charmantes gondoles, ornées de lanternes vénitiennes.

Des concerts sont donnés sur divers points de l'Esplanade. Plus loin, des bals populaires très animés, et des attractions de toutes sortes.

Une foule considérable n'a cessé de parcourir les allées de l'Esplanade durant toute la soirée.

Les illuminations

La ville était brillamment illuminée.

Sur la Grand'Place, un très joli concert réunissait, autour du kiosque élevé à cet effet, près de la Déesse, une foule énorme. De 9 heures du soir à minuit, les cafés environnants ont regorgés de consommateurs.

Une animation extraordinaire a régné longtemps un peu partout.

Journée du lundi 3 juin

Voici le programme de la journée du lundi 3 juin.

7 heures 1/2. — Réunion à la gare de Lille des invités du Conseil général des Facultés — Départ pour Dunkerque.

8 heures. — Tir à la cible par le bataillon des sapeurs-pompiers. — Jeu de bouchon : faubourg des Postes ; rue des Postes ; rue du Long-Pot ; boulevard des Ecoles.

9 heures. — Joute sur l'eau, en face du Bois de Boulogne, par les ouvriers de la Grue. Après la joute, chasse aux canards.

3 heures. — Jeu de bagues sur l'eau, quai Vauban, en face des Docks. — Courses en sac, place de la Nouvelle-Aventure.

3 heures 1/2. — Continuation de la kermesse et du festival à l'Esplanade. — Courses vélocipédiques.

4 heures. — Bascule hydraulique : les bleus, place Madeleine-Caulier ; les blanlancs, place St-Martin ; les rouges, place Saint-André.

4 à 6 heures. — Fête aérostatique, place des Halles-Centrales, place de la Nouvelle-Aventure et place Vauban-ackert

6 heures. — Distribution générale des prix sur la Grand'Place.

6 heures 1/2. — Arrivée des excursionnistes de Dunkerque.

9 heures. — Illumination *a giorno* de l'Esplanade. Grand concert donné par la musique des Sapeurs-Pompiers.

9 heures 1/2. — Départ du monôme aux lanternes.

9 à 11 heures. — Illumination de la Grande-Place et concert d'harmonie par les Musiques municipales.

11 heures. — Punch d'adieu dans la salle du Musée de l'Institut des sciences naturelles.

Les médailles

Outre les décorations dont nous avons donné hier l'énumération, d'autres récompenses, des médailles d'honneur, ont été décernées par le ministre du commerce.

Médailles d'honneur aux ouvriers et employés de l'Industrie

Médailles d'honneur accordées aux ouvriers et employés de l'industrie :

MM. Lesaffre, fileur dans la maison Delebart, à Lille.

Selosse, contremaître dans la maison veuve Fouan Lomanet fils, à Tourcoing.

Leroy, employé de la Compagnie de Fives, à Lille.

Bourgeois, tisserand dans la maison Bétremieux. à Lannoy.

Dujardin, tisserand dans la maison Bétremieux à Lannoy.

Vercheren, contremaître dans la maison Van Meenen, à Lille ;

Reboul, mouleur dans la maison Blondel et Cie, à Lille ;

Loock, confiseur dans la maison Carniaux, à Armentières ;

Dhennin, employé dans la maison Thiriez, à Lille ;

Hélin, filateur dans la maison Desmazières, à Seclin ;

Decuyper, basculeur dans la maison Morival, à La Madeleine-lez-Lille.

Clicq, charpentier dans la maison Cagnez, à Tourcoing ;

Dubar, employé dans la maison Bernard, à Santes ;

Masquelier, journalier dans la maison Kuhlmann, à Lille ;

Defives, plombier dans la maison Kuhllmann, à Lille.

Horent, ouvrier dans la maison Omer Collcatée, à Lille ;

Duriez, apprêteur dans la maison Ernoul-Bayard à Roubaix.

Desmadril, apprêteur dans la maison Ernoult-Bayard, à Roubaix.

(*La suite à demain*).

NOS SOCIÉTÉS
au Concours de Caudry

Comme nous l'annonçons en *Chronique régionale*, l'*Union française des Trompettes de Lille*, dont M. Clarey est l'habile et dévoué directeur, a recueilli hier, au concours de Caudry, une riche moisson de lauriers.

Elle a obtenu, en effet, en 1re division, les prix suivants :

1er prix de lecture à vue ;

1er prix d'exécution ;

Prix d'honneur, avec félicitations du jury.

De son côté, la *Jeune Fanfare* de Moulins-Lille, sous l'excellente direction de M Delcourt, a remporté :

Le 1er prix d'exécution.

Le 1er prix de lecture à vue, avec félicitations du jury.

Une dépêche nous informe que l'*Union française des Trompettes* fera sa rentrée à Lille mardi soir, à 9 heures.

Nos concitoyens feront certainement aux vainqueurs du concours de Caudry une chaleureuse réception.

RIXE AU COUTEAU
Sur la Grande Place

Hier vers minuit, plusieurs jeunes gens du Club pédestre Fivois, stationnaient devant la voiture du marchand de pommes de terre frites, placée sur la Grande Place au coin de la rue des Sept Agaches. Une bande d'individus, en passant, bousculèrent les gymnastes et une bagarre générale s'engagea. L'un des gymnastes, Léon Lemaire, 19 ans, chauffeur à Mons-en-Barœul reçut deux coups de couteau dans le dos; un autre, un coup très léger à la figure.

On transporta Lemaire à la pharmacie Leclercq où des étudiants français et italiens lui prodiguèrent les premiers soins. Le malheureux a reçu un coup de couteau qui a pénétré de 6 centimètres dans la poitrine et a perforé le poumon droit, et un autre coup moins grave à l'épaule gauche.

Il a été transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

On ne peut se prononcer sur son état.

Un nommé Fleury Lefebvre, 20 ans, marchand de sable, cour des Trois Bouquets, 8, qu'on croit être le coupable, a été arrêté. Lefebvre a cependant nié énergiquement. Une autre arrestation a été opérée.

LE NORD

AVESNES

Haut-mont. — *Nouvelle usine.* — On nous informe qu'une société anonyme est actuellement en formation pour l'exploitation d'une usine métallurgique ayant pour objet les pièces de forge, les fers à cheval et les fers-blancs.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette création sous bref délai.

Mari frappeur. — Avant-hier dans la soirée, les habitants de la banlieue du fort ont été mis en émoi par les bruyants exploits d'un nommé Achille Cuisset, âgé de 43 ans, frondeur de profession.

Pendant plus d'une heure, il a porté de nombreux coups à sa femme, sous prétexte qu'elle manifeste trop vivement son mécontentement de le voir employer leurs enfants à faire la fraude.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ce mari brutal.

Fourmies. — *Conseil municipal.* — Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir 15 conseillers seulement, sur 27, étaient présents.

Après lecture et adoption du procès-verbal le maire prie le conseil d'émettre un avis favorable pour une demande de bourse formulée par le jeune Marsy. Cette demande est adoptée.

Voilà une famille qui peut se vanter d'avoir de la veine. Bien que le père jouisse d'une bonne pension de retraite et d'une fortune assez rondelette, il a trouvé le moyen de nourrir et de faire instruire tous ses enfants aux frais des contribuables.

Le Conseil passe ensuite à l'examen du budget qui, comme chaque année, se solde par un déficit compensé par la suppression des traitements facultatifs des instituteurs, par la réduction des salaires des gardes-champêtres et des cantonniers et la diminution du crédit alloué pour distribution de viande et de pain aux indigents, le jour de la fête nationale.

Ces économies et quelques centimes additionels supplémentaires équilibreront le budget.

La Commission du Gaz fait connaître qu'elle a décidé la création de 14 nouveaux becs de gaz. Notre réclamation au sujet du défaut d'éclairage a été entendue et nos édiles décident que les lanternes resteront allumées à chaque coin de rue. Aucune décision n'est prise pour la réduction du champagne à boire en petit comité.

La Commission du bureau de bienfaisance fait connaître au Conseil qu'avec le service médical gratuit, la ville dépensera autant d'argent que précédemment, mais qu'il y aurait moins d'indigents secourus ; il paraît que c'est la nouvelle loi qui veut cela !

Nos conseillers décident également une allocation supplémentaire de 1000 francs pour la musique qui a besoin d'instruments et l'on ne trouve pas d'économies à réaliser, dit-on !

Enfin, après quelques affaires de peu d'importance MM. les conseillers se constituent en comité secret pour désigner ceux des indigents qui vont être rayés des listes et qui ne profiteront pas du service médical gratuit,

Quant aux 200,000 fr. donnés par le Pari mutuel pour construire un hopital personne n'en parle.

Un petit renseignement à ce sujet ne serait pourtant pas de trop.

VARIÉTÉS

LA PRÉSIDENCE DE

CASIMIR-PÉRIER

Scènes de la comédie parlementaire

IV

CASIMIR-PÉRIER MARTYR

Le président aux sept douleurs

Première douleur

(*Cabinet de travail de Pont-sur-Seine*)

Casimir (*seul*), *il se frotte joyeusemen les mains.* — Dans quelques instants Robert sera élu ; ce sera un double succès... Mon candidat battra mes deux ennemis, le radicalisme avec Bachimont et le socialisme avec Pedron... Sont-ils imprudents ces socialistes! Venir dans ma circonscription qui m'élit depuis vingt ans, où j'ai mon château, dans mon royaume enfin, disputer l'élection à un candidat que je patronne Mais comme ils vont être punis de leur insolence!

Lafargue tarde bien à venir... Mais pourquoi m'impatienter, pourquoi avoir besoin d'apprendre la nouvelle... Est-ce que je puis douter que le candidat que j'ai choisi, moi qu'on nomme le roi de Pont, ne sera pas celui qu'accepteront mes électeurs?

Avoir le moindre doute ce serait insulter ces braves bourgeois et ces bons paysans qui m'acclament dès que je me montre et qui se prosternent sur mon passage.

Je lis déjà les articles des journaux socialistes... Ils seront furibonds... Les électeurs auront été corrompus, achetés ; Robert ne devra son élection qu'à la pression administrative... (*riant*) ah ! ah ! ce sera amusant !

(*Lafargue entre*).

Casimir. Enfin vous voilà !... Parlez donc? vous avez trop corru, vous êtes essouflé ; asseyez-vous.—Mon candidat bat les deux autres de cinq mille voix, c'est à ce chiffre seul que je considère l'election comme une victoire... Répondez. Vous secouez négativement la tête... sa majorité n'est que de 4000 voix .. Non ! 3000 alors, non encore ! 2000 .. Quoi donc ?

Lafargue. Robert est battu.

Casimir. Battu ! *Il s'appuie au dos d'un fauteuil.*) — De l'éther !

Deuxième douleur

(*Cabinet de Casimir*)

Poincaré. — Vous avez. M. le président, une occasion rare de gagner l'opinion publique, de reconquérir le prestige que vous a fait perdre la défaite de votre candidat.

Casimir. — Parlez, mon cher ministre ; d'avance je vous déclare que je suivrai vos conseils.

Poincaré — Le *Figaro* ouvre une souscription pour créer un dispensaire devant distribuer le vaccin du croup... La malveillance de nos ennemis remarque que lors de votre élection présidentielle vous n'avez pas donné d'aumônes aux pauvres et que votre nom ne figure sur aucune des listes de charité qui circulent. Confondez-les en envoyant...

Casimir. — Cinquante francs, j'y consens.

Poincaré. — Trente mille francs.

Casimir. — 30,000 francs, malheureux !

Poincaré. — Un américain a envoyé ce matin 25,000 francs. Le président de la République ne peut se montrer moins généreux qu'un étranger et qu'un simple particulier.

Casimir. — On ne donne pas une pareille somme sans motifs. C'est une réclame.

Poincaré. — Les 25,000 francs sont anonymes.

Casimir. — L'envoyeur anonyme n'a pas dû les gagner honorablement.

Poincaré. — Peu importe. Le public ne voit que la somme. Le pari mutuel alimente le budget de la charité.

Casimir. — Mais cet américain a sans doute des petits enfants qu'il veut préserver du croup; les miens sont grands, ils ont passé l'âge de la terrible maladie, Dieu merci !

Poincaré. — Tant pis pour vous ! Eh bien souscrivez pour 10,000 francs.

Casimir. — Vous voulez donc me ruiner. J'ai femme, enfants et mère à soutenir. Le devoir m'ordonne de songer d'abord à ma famille et je n'ai jamais reculé devant le devoir... Je ne veux pas courir après une grossière popularité achetée à coups de pièces de cent sous.

Poincaré. — Mais vous êtes le président de la République, et vous avez des devoirs à remplir envers la France.

Casimir. — Jamais je ne donnerai 10,000 francs, entendez-vous. Jamais !

Poincaré. — Mettons 5,000.

Casimir. — J'aimerais mieux donner cinq mille fois ma démission.

Poincaré. — Dupuy aurait donné le double s'il avait été élu président.

Casimir. — Il en est bien capable, la canaille ! ...Voyons examinons la question : 500 francs ne seraient-ils pas suffisants ?

Poincaré. — Non, Cinq mille francs, pas un sou de moins.

Casimir. — C'est abominable. Vous êtes mathématicien, mon cher Poincaré, vous devez savoir que 5,000 francs font 10.000 pièces de dix sous... Voyons ne parlez pas.. Lafargue aidez-moi donc à arranger cette affaire. Ne pensez-vous pas qu'en vendant mes vieilles hardes on ferait une partie de cette somme ?

Lafargue. — La vente produirait 50 francs.

Casimir. — Il reste donc à trouver 4.500 francs.

Lafargue. — Mais un président de la République ne peut vendre ses vieux habits, ils appartiennent aux domestiques.

Casimir. — Maudite présidence ! Il n'est pas étonnant que la dette de la France monte à 25 milliards, s'il n'est pas permis au chef de l'Etat de faire un sou d'économie... J'y songe, on pourrait vendre la décoration de diamants que le Tzar vient de m'envoyer... elle vaut 2.000 francs au bas mot.

Lafargue. — Ce serait insulter la Russie, si vous ne la portiez pas le jour que vous recevrez l'ambassadeur du nouvel empereur.

Casimir. — Suis-je assez malheureux ! Vous voulez donc que je m'arrache les entrailles.

Lafargue. — Cinq mille francs ne sont pas la mort d'un homme.

Casimir. — Passez-les sur les fonds secrets.

Poincaré. — Ils sont à sec. L'élection de Robert a fini de vider la caisse.

Casimir. — Mon Dieu ! que faire?

Lafaague. — Donner les 5,000 francs.

Casimir. — Je m'exécuterai. (*Tombant dans un fauteuil*) C'est égal, je n'aurais jamais supposé que le croup fît tant souffrir !... De l'éther, Lafargue!

Troisième Douleur

(*Salle du Conseil des ministres*)

Casimir (*seul*). — Les socialistes me harcèlent de leurs attaques... J'en deviens fou. Ils ont fouillé l'histoire de mes ancêtres ; ils me reprochent les dettes de mon frère, mort insolvable. Je ne pouvais cependant les payer, elles montaient au chiffre épouvantable de 800,000 francs et c'est à peine si dans l'héritage de mon père, ma mère et moi, nous avons trouvé 40 millions... Ces horribles socialistes se moquent de tout, ils vont jusqu'à ridiculiser ma personne. Rochefort prétend que j'ai l'air d'un domestique de bonne maison... Ah ! si je pouvais les déporter tous !...

Je ne veux plus lire l'*Intransigeant* et la *Petite République* ; j'ai défendu de les introduire dans l'Elysée, et cependant quand j'arrive à l'improviste sur un huissier ou sur un domestique, il cache avec précipitation un journal ; je suis sur que c'est un de ces journaux maudits... Moi président de la République je ne suis pas maître chez moi.

Huissier (*annonçant*). Le Conseil des ministres.

(*Dupuy et tous ses collègues entrent, serrent la main de Casimir et s'asseaient autour de la table du Conseil.*

Dupuy (*à Faure*). Je m'en vais retourner Casimir.

Faure. — A chaque séance vous vous payez ce plaisir d'inquisiteur.

Dupuy. Je le soumettrai aujourd'hui à un supplice de chinois : je veux tenailler et faire saigner toutes les fibres de son cœur (*haut*). Messieurs, vous n'ignorez pas que notre cher président est la cible des insultes les plus perfides, les plus infâmes.

On a cherché les sources de son honorable fortune, on est remonté jusqu'à Clande le fondateur de la dynastie des Périer, il l'on a découvert que l'avarice le plus sordide, la plus dégoutante...

Casimir. — M. Dupuy vous oubliez devant qui vous parlez.

Dupuy. — Mon cher président, ce n'est pas moi qui parle, je ne suis qu'un écho affaibli de ces épouvantables socialistes.

Casimir. — Vous n'avez pas besoin de répéter les injures.

Dupuy. — Pardon, nous avons une décision importante à prendre et nous ne pouvons le faire qu'en connaissance de cause.. Je continue donc : Le grand Casimir-Périer, l'illustre ministre de 1830, que nous vénérons tous, ils disent qu'il s'est enrichi par la contrebande sous Napoléon Ier.

Casimir. — C'était pour protester contre le blocus continental du tyran corse.

Dupuy. — Ils ajoutent qu'il a affamé les mineurs d'Anzin, en réduisant leurs misérables salaires.

Casimir. — Tout bon patron s'efforce de payer le moins possible ses ouvriers.

Dupuy. — Qu'il a profité de sa position de directeur de la Banque de France pour faire l'usure et pour pressurer le commerce et l'industrie.

Casimir. — Un commerçant qui connaît son métier vend sa marchandise le plus cher possible ; tant pis pour ceux qui avaient besoin de l'argent de mon grand père. Ceux qui clabaudent contre lui, en feraient tout autant, s'ils le pouvaient.

Dupuy. — Ils disent encore qu'étant ministre de Louis-Philippe, il a trahi la Patrie, en s'opposant à l'annexion de la Belgique, dont les charbons auraient fait une concurrence désastreuse aux mines d'Anzin.

Casimir. — M. Thiers, qui, comme mon grand père, était un des plus forts actionnaires d'Anzin, a livré à la Prusse les mines de l'Alsace, qui nous feraient concurrence ; ce qui ne l'a pas empêché d'être proclamé *le Père de la Patrie*. Ce n'est qu'en servant ses intérêts qu'on sert vraiment sa patrie.

Dupuy. — Nous, vos ministres, nous ne pouvons tolérer qu'on imprime dans les journaux et qu'on répète dans les rues que le chef de l'Etat est le digne descendant de trois générations d'Harpagon, violateurs des lois, affameurs des ouvriers, détrousseurs des industriels et des commerçants, traîtres à la France!

Casimir. — M. Dupuy !

Dupuy. — Nos ennemis communs vont plus loin : ils répandent dans le public que la soif de l'or vous a poussé à vous débarrasser de votre frère, légalement il est vrai, pour vous emparer illégalement de la part qui lui revenait dans l'héritage de votre père... Tenez, voici le *Chambard* de M. Gérault-Richard, lisez ce qu'il écrit, mais regardez auparavant cette ignoble caricature du président de la République, décolleté, qu'il a mon bref et soufflant...

Casimir (*arrêtant*). — Vous me rendrez raison de vos paroles ! Pourquoi apporter ici de pareilles ignominies ? Pourquoi avoir l'insolence de les étaler sous mes yeux ? Pourquoi débiter à ma face les grossières insultes que l'on déverse sur mon nom ? — En les colportant vous vous êtes fait responsable de ces injures...

(*Tous les ministres se lèvent, Casimir la main levée marche sur Dupuy*).

Faure. — Ce n'est pas tolérable ! Menacer un ministre qui remplit son devoir ! M. Dupuy a fait tout son devoir en exposant courageusement devant le conseil les...

Casimir. — Mais il m'insulte !

Faure. — Au contraire, il veut vous vendre.

Dupuy — Messieurs vous avez compris mes intentions; si M. le président, aveuglé par une colère qui est juste, mais qui se trompe de but, ne voit pas que je ne songe qu'à sauver son honneur et que j'ai souffert la plus vive douleur en rapportant ces calomnieuses infamies.

Casimir. — Je vous connais, vous vous vengez de n'avoir pas été élu président.

Dupuy. — Moi ! Mais sachez donc que si j'avais voulu accepter le marché des monarchistes, je serais président de la République. Moi je suis républicain et non le petit-fils de la monarchie de Juillet.

Casimir. — Qu'entendez-vous, monsieur ?

Dupuy. — Simplement ce que signifient mes paroles. — Revenons à la question, je voulais proposer au conseil de punir ceux qui injurient notre président et vous demander l'autorisation de poursuivre M. Gérault-Richard.

Casimir. — Puisque le Jury l'acquittera et puisque son avocat ramassera et condensera en un discours toutes les ignobles calomnies que l'on imprime depuis que je suis président...

Dupuy. Qu'importe, nous aurons fait notre devoir et notre conscience sera tranquille.

Casimir. Je m'oppose formellement aux poursuites, je ne veux pas de procès à mon sujet

Dupuy. Vous pouvez émettre votre opinion, mais non l'imposer à vos ministres; ils sont responsables et vous êtes irresponsable... Messieurs êtes-vous de l'avis que l'on poursuive Gérault-Richard ?

Tous les ministres. — Oui. (*Ils sortent*).

Casimir (*seul*). — Quel supplice ! Etre insulté tous les jours par mes ministres, qui sont mes pires ennemis et ne pas pouvoir se venger... et on appelle cela occuper la plus haute situation de l'Etat. (*Riant d'un rire hystérique*) Ah ! ah!... De l'éther ! de l'éther !

(*La fin prochainement*).

Paul LAFARGUE.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — *Naissances du 2 Juin.* — Louis Bossière, rue de Condé, 11. — Camille Bekaert, rue du Brondelaire, cour Piat, 22. — Cardule Vandenabeele, rue de la Balance, 80. — Emma Drubbele, rue de Rocroi, 50. — Henri Vanschvorisse, rue Bernard, 48. — Augustine Delattre, rue de la Barbe d'Or, cour Wagnon, 5. — Jules Eggermont, rue Philippe-le-Bon, 49 — Marie Fontaine, boulevard de Metz, cour Bosselu, 5. — Albertine Farvacque, rue Thèle, 8. — Emile Vienne, boulevard de Metz, cour Duponchelle, 8. — François Haveau, rue des Longues-Haies, cour Bonte, 8. — Alphonse Meirhaeghe, rue de France, 30. — Eugène Petit, rue Lafontaine, cour Lebrun, 2.

Décès. — Noël Devis, 56 ans, rue Cugnat, 43. — Emile Lamant, 16 ans, Hôtel-Dieu. — Jeanne Lenne, 20 ans, rue d'Inkermann, 172. — Florence Use, 6 mois, rue de la Paix, 20. — Delphine Lesaffre, 50 ans, rue du Fresnoy, 17. — Théophile Franchomme, 23 jours, grande-Rue, 39. — Marie Delnatte, 2 mois, rue Paul Bert, 32.

Publications de mariage. — Charles Farvacque, 25 ans, constructeur-mécanicien, à Paris et Gabrielle Lefèvre, 19 ans, sans profession, rue du Bois, 28. — Jean Vanhellinghem, 24 ans, tireur de laines, rue de Tourcoing, 94 et Léonie Copman, 23 ans, soigneuse, rue d'Alma ft Fresez, 115. — Jean-Baptiste Mispreuve, 26 ans, tisserand, rue d'Avelghem, 33 et Elodie Cleyman 25 ans, couturière, rue de la Conférence cour Plamont, 1. — Amédé Glorieux, 25 ans, teinturier, à Dottignies et Marie Toussaint, 21 ans, bambrocheuse, rue de la Redoute, 47.

Joseph Michel, 22 ans, charretier, rue de la Chaussée, 46 et Hortense Tyffers, 24 ans, soigneuse, id. — Alfred Frédericq, 20 ans, peigneur rue Dampierre, cour Jonville 9 et Florentine Dens, 23 ans, soigneuse, id., 10. — Servais Raway, 47 ans, fileur, rue St-André, 34 et Joséphine Wantellet, 21 ans, servante, rue de Wasquehal 74.

Joseph Cleynen, 31 ans, cordonnier, rue de Lannoy, 98, et Léonie Vandaele, 21 ans, journalière, rue de Lannoy, 98. — Frédéric Baert, 29 ans, tisserand, rue du Fort, 38, et Mathilde Bombeke, 25 ans, fileuse, rue du Fort, 38. — Pierre Detandt, 69 ans, marchand de chiffons, impasse Nabuchodonosor, 27, et Sélénie Duplouy, 64 ans, ménagère, rue de Roubaix, 66. — Georges Dutrieu, 22 ans, apprêteur, rue du Tilleul, 350, et Clémantine Desquennes, 17 ans, piqurière, rue de Tilleul, 352.

Henri Dewulf, 25 ans, rattacheur, rue des Récollets, 22 et Justine Pioquette, 34 ans, couturière rue Plutarque, 5 — Auguste Ferdinande, 20 ans, teinturier, rue Fosse-aux-Chênes, cour Trompette et Clara Berley, 19 ans, bobineuse, rue St-Laurent, 3 — Edmond Brunelair, 29 ans, cocher rue Fosses-aux-Chênes, 58 et Sidonie Deplechin, 35 ans, cuisinière, rue Fosse-aux-Chênes, 50.

Feadinand Stale, 67 ans, sans profession, rue St-Honoré, 6, et Marie Chanvalon, 36 ans, directrice d'atelier de couture, rue de Rohan, 9. — Henri Lef